



Fiche technique N° LA3373

16-03-2018

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

PLÂTRE ET DÉRIVÉS :

PLAQUES DE PLÂTRE - PLÂTRE – ENDUITS DE PLÂTRE

TOILES DE VERRE

ANCIENNES PEINTURES :

HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Laurasatin velours

Peinture décorative velours pour finition soignée

INTÉRIEUR

9 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fonction :

Peinture décorative velours non lustrable* à base de résine acrylique pour travaux de finition soignée. Aspect Velours en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

- Intérieur : surfaces murales (plaques de plâtre - toiles de verre - anciennes peintures).

Qualités dominantes :

- *Très grande résistance au lustrage pour le blanc et les teintes pastel; en cas de traces de frottement le passage d'une éponge légèrement humide suivie d'un séchage complet permet de retrouver un mur sans défaut.
- La peinture acquiert toutes ses propriétés de non lustrabilité et lessivabilité après 28 jours de séchage.
- Peinture idéale sur toiles de verre.
- Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé. Classe 2 pour un rapport de contraste ≥ 98 et $< 99,5$ selon la norme NF EN 6504-1.
- Lessivable (classe 1 selon la norme ISO 11998 et NF EN 13 300 (perte d'épaisseur $< 5 \mu\text{m}$ à 200 frottement), propriété obtenue après 28 jours de séchage)
- Bonne adhérence
- Microporeuse : respecte l'hygrométrie du support.

Caractéristiques pratiques :



= 9 à 12 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** Velours
- **Matériel :** Brosse, Rouleau ou Pistolet
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** système à teinter COLORIMIX® - La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1).
- **Conditionnement :** 1 L – 3 L – 15 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (BTP) :** 1,35 à 1,45 (Densité variable selon les bases et les teintes).
- **Extrait sec (pondéral) :** 56 à 60 %
- **Taux de brillance à 60° :** 5
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 10 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre,** laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Éliminer totalement les anciens badigeons.**
- **Pour une meilleure durabilité et résistance, utiliser une sous-couche adaptée au support.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de mousses, champignons ou algues,** effectuer au préalable un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOCIDE. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le THELOCIDE, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur fonds poreux (plâtre et dérivés, bois et dérivés) :** Appliquer en impression notre **VISAPRIM, LAUREAT PRIM** ou **VISACRYL PRIM** (Ecolabel).
Voir la fiche technique du produit cité.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support,** sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds neufs et non peints, appliquer 2 couches comme suit :**
 - 1ère couche de peinture préalablement diluée de 5 à 10% d'eau.
 - 2e couche de peinture non diluée.
- **Sur fonds déjà peints :** appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les 2 couches.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé. Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015